

PARTICIPER À LA RÉSORPTION DES ZONES BLANCHES DE HAUT DÉBIT

Lancement
2007

Cadre de référence :

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie
- ▶ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

Porteur du projet : E-TERA
Services associés : Direction du Développement

L'accès aux technologies de l'information et de la communication est un élément important pour l'attractivité et la qualité de vie d'un territoire. Conscient de cet enjeu, le Conseil général s'engage donc à réduire la fracture numérique du Tarn afin de permettre l'accès à la téléphonie mobile et à internet haut débit au plus grand nombre de tarnais.

Après s'être impliqué dans la couverture des zones blanches de téléphonie mobile, le Conseil général souhaite poursuivre son action en participant à la résorption des zones blanches haut débit.

Le projet :

La mise en œuvre de ce projet sera effectuée comme suit :

- 1) Etudes et raccordements de points hauts pour la desserte haut débit par voie hertzienne (WIMAX)
- 2) Expérimentation de l'utilisation des lignes électriques pour le transport des services de télécommunication (Courant Porteur de Lignes : CPL)

Suivi et indicateurs :

Pourcentage de la population couverte par une desserte haut débit

Environnement

- ▶ Réduire les déplacements
- ▶ Lutter contre le changement climatique

Social

- ▶ Favoriser l'accès des services pour tous
- ▶ Réduire les inégalités spatiales

Economie

- ▶ Renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire
- ▶ Favoriser le télétravail

Gouvernance

Favoriser l'accès à l'information

